

Avis de paiement de dividende

Il est porté à la connaissance des propriétaires des actions au porteur que le dividende pour l'exercice 2011 sera payé à partir du 15 mai 2012.

Le dividende sur les actions au porteur s'élève, après déduction de l'impôt luxembourgeois de 15% sur les revenus des capitaux, à

- 7,395 euros net sur les actions entières d'une valeur nominale de 124,25 euros (actions numéros 90 001 à 100 000)
- 1,479 euros net sur les coupures de cinquième d'action d'une valeur nominale de 24,85 euros (numéros 100 001 à 115 000).

Le dividende est payable, contre présentation du coupon No 54 des actions, aux guichets des établissements suivants :

Banque Internationale à Luxembourg

BGL BNP Paribas

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat

Luxembourg, le 11 mai 2012